

Pages officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **20 (1993)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

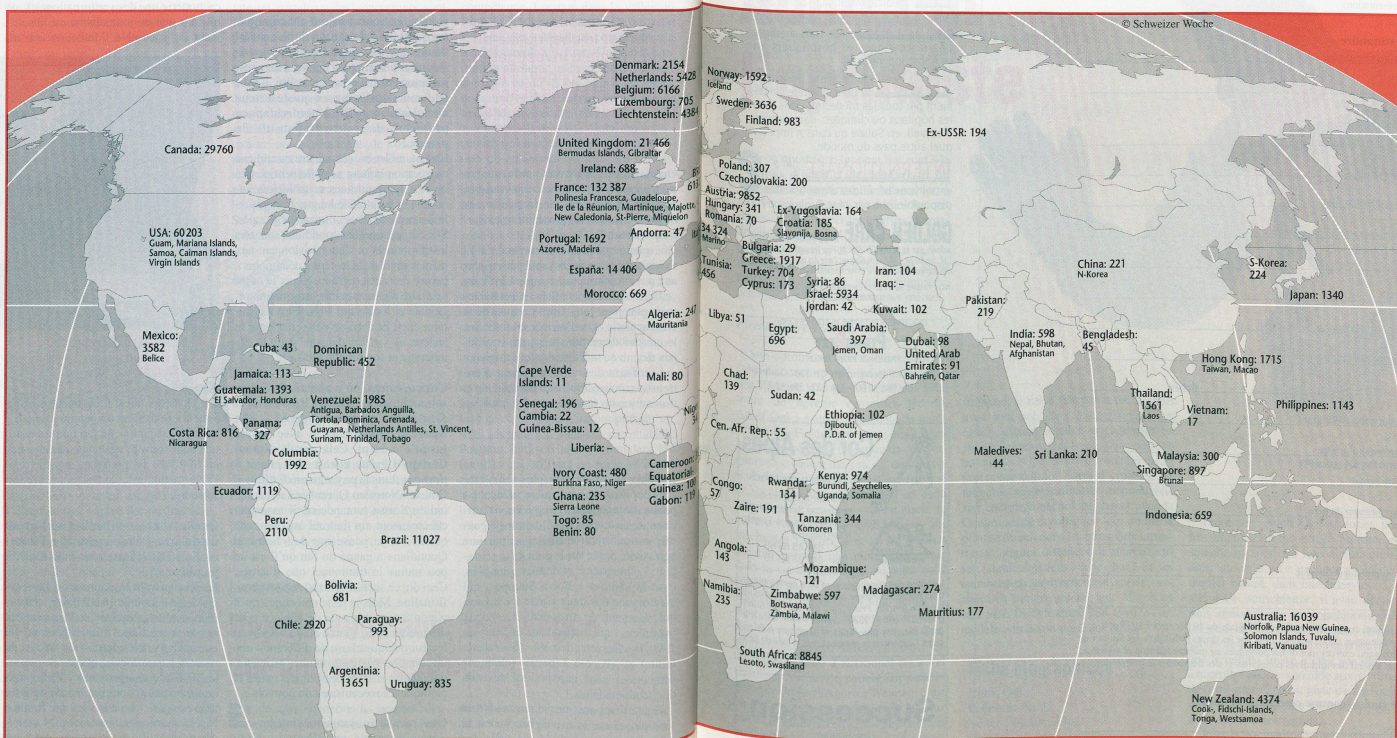
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Des Suisses dans le monde entier

Une vue d'ensemble



D'après de récentes statistiques, 492725 Suisses sont immatriculés auprès d'une représentation suisse et vivent actuellement à l'étranger: cela représente, par rapport à la dernière statistique fin 1989, une augmentation de 8,5%!

(Données recueillies fin juin 1992 par le Service des Suisses de l'étranger/ DPAE. Toutefois, celles-ci n'ont pas été recueillies par pays, mais uniquement par arrondissements consulaires; or, ces derniers représentent souvent plusieurs états.)

Droit de vote: renseignez-vous

Depuis le 1^{er} juillet 1992, vous pouvez participer aux élections et votations fédérales en votant par correspondance. Dans certains pays, la participation à la vie politique d'un autre pays, l'appartenance à un parti suisse ou même le fait de recevoir du matériel de propagande d'un parti peut entraîner des sanctions et, pour le double national, la perte de la nationalité autre que la suisse. Vous pouvez demander des renseignements complémentaires à votre représentation diplomatique ou consulaire.

Envoi de la Revue Suisse

Comme tous les engagements de nom ou d'adresse sont enregistrés par la représentation suisse compétente, nous vous prions, pour des raisons de temps et de coût, de les communiquer **directement à votre représentation** et non pas à Berne.

Initiatives populaires pendantes

Les initiatives suivantes peuvent être signées:

- Formation pour tous - Harmonisation des bourses
- Christoph Jacob, Erlachstrasse 9, CH-3012 Berne
- Pour l'abolition de l'impôt fédéral direct
- Christoph Erb, Schweizerischer Gewerbeverband, Postfach 6816, CH-3001 Berne
- Négociations d'adhésion à la CE: que le peuple décide!
- Markus Ruf, Zähringerstrasse 19, CH-3012 Berne



Demande d'un(e) Suisse(sse) de l'étranger ayant le droit de vote

(prière de remplir en caractères d'imprimerie et d'envoyer à votre représentation)

Destinataire

A la représentation suisse à _____

Expéditeur

Nom _____

Prénom(s) _____

Nom de jeune fille _____

Adresse exacte à l'étranger _____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____

Etat civil _____ depuis _____

Commune(s) d'origine _____

Canton(s) d'origine _____

Code postal _____

Nom/prénom du père _____

Nom/prénom de la mère _____

Je désire, conformément à la loi fédérale du 19 décembre 1975 et à l'ordonnance du 16 octobre 1991 sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, exercer mes droits politiques en matière fédérale et signer au plan fédéral des initiatives populaires et des demandes de référendum.

Je choisis comme commune de vote:

Lieu _____

Canton _____

Code postal _____

* parce que je possède le droit de cité de cette commune

* parce que j'y ai habité de 19..... à 19.....

(* Biffer ce qui ne convient pas)

Lieu/Date _____

Signature _____

ENFIN une assurance maladie qui répond à vos besoins et à ceux de votre famille.

UNE adhésion sans questionnaire médical avant l'âge de 50 ans.

ASSURANCE qui couvre tous vos frais médico-pharmaceutiques et hospitaliers en chambre individuelle.

MALADIE ou accident, vous avez le libre choix de traitement par tous les médecins, dans tous les hôpitaux ou cliniques, dans le pays d'accueil, en Suisse ou dans n'importe quel autre pays du monde.

INTERNATIONALE dans le monde entier vous bénéficiez d'une assistance disponible 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

GOLDEN CARE est un contrat entièrement garanti par la NORWICH UNION Fire Insurance Company Ltd. fondée en 1797, actuellement l'une des plus importantes compagnies d'assurance à forme mutuelle dans le monde.

NOS TARIFS SONT EXTRÊMEMENT CONCURRENTIELS. COMPAREZ-LES!

DOCUMENTATIONS et ADHÉSIONS:

PERMAGEST

AGENCE PRINCIPALE

31, boulevard Helvétique - CH 1207 Genève
Tél. 022 / 786 80 00 - Fax 022 / 786 32 22



Cor des Alpes

● Livrable du stock

Stocker Alphornbau
Industrie Schweighof
CH-6010 Kriens-Luzern
Switzerland
Tel. 041 48 88 86
Fax 041 48 88 16

Les cors des Alpes peuvent être démontés en trois parties. Livraison par la poste dans tous les pays du monde. Prix pour 1 cor des Alpes, longueur 320 cm: Fr. 2330.-. Venez visiter notre magasin de cors des Alpes et d'articles folkloriques. Demandez le prospectus et la liste de prix.

Succession

en Suisse:

Testament

Inventaire

Liquidation du régime matrimonial
et partage de la succession

Contrat de partage d'héritage



Treuhand Sven Müller

Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon ZH
Tél. 055/42 21 21